ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

D.I.L.A
CN=DILA - SIGNATURE-03,OU=000-2 13000918600011,O=DILA-,C=FR
75015 Paris
2016-04-07 11:06:37

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard 01.40.58.75.00
Annonces.....01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10

Associations

Associations syndicales de propriétaires

Fondations d'entreprise

Fonds de dotation

Annonce n° 1352 - page 83

79 - Deux-Sèvres

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture des Deux-Sèvres.
GROUPE DES APHASIQUES DU SUD 79 / SUD 86 / NORD 16.
Objet : mettre en oeuvre tous moyens pour aider les aphasiques à sortir de leur isolement en concourant à leur réinsertion et à leur réadaptation sociale ; développer l'amitié et la solidarité entre les aphasiques et leurs familles ; créer et aider à la création de nouvelles actions de stimulation à la communication ; défendre les droits moraux et matériels des aphasiques et de leurs familles, soit collectivement, soit individuellement, en ce qui concerne leur handicap et leur réinsertion sociale ; faire connaître l'aphasie et de la faire reconnaître, en tant que fait social, par l'ensemble de l'opinion publique ; sur le plan national, elle s'appuiera sur la fédération nationale des aphasiques de France à laquelle elle adhèrera, en acceptera les statuts, le règlement intérieur et les directives générales ; elle n'a aucun caractère politique ou confessionnel.
Siège social : 34, rue de la Verdinière, 79500 Maisonnay.
Date de la déclaration : 29 mars 2016.